



Photocopie carte grise camion

Par **biloute**, le **24/06/2012 à 14:16**

Bonjour,rnrn Juste pour vous demander, je suis conducteur routier et mon patron ne me donne pas la carte grise original du camion mais une photocopie de celle ci idem pour le rapport du contrôle technique (mines) prétextant qu'on peut rouler comme ça et en cas de contrôle ce n'est pas obligatoire d'avoir les originaux. Ma question est ce autorisé pour ces deux pièces d'avoir ça dans le camions et est ce verbalisable? Merci pour vos réponses, bonne journée à vous

Par **Tisuisse**, le **25/06/2012 à 08:32**

Bonjour,rnrnCette situation est déjà le cas des véhicules de location. Il est possible que, par le passé, certains chauffeurs de son entreprise aient perdu da cate grise du camion qu'ils conduisait. Comme, en cas de contrôle routier, le titulaire de la carte grise dispose de 5 jours pour présenter l'original, il n'y a donc pas de risque pour vous.